

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Trois mois, Quatre mois) and Price (2 00, 1 50, 1 00, 0 75).

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (Première colonne, Deuxième colonne) and Price (80 15, 60 15, 40 15).

BELLEAU & Cie, administrateurs

BUREAUX : 111 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

Rédacteur en chef : ERNEST CHOUINARD

LA JUSTICE

QUEBEC, 29 AOUT 1891

LETTRE D'OTTAWA

28 août, 1891.

LES MANDATS SPECIAUX

Dans l'intervalle entre les sessions, il arrive des besoins imprévus et pressants, auxquels il faut absolument satisfaire.

Une pratique déplorable s'est introduite, sous le régime tory, en rapport avec ces mandats spéciaux. Pour éviter la discussion devant la chambre, pour se venter qu'ils diminuent les dépenses, les ministres ne demandent pas de subsides pour diverses dépenses qu'ils entendent faire dès lors, se réservant le recours aux mandats spéciaux dès que les députés auront quitté la capitale.

Le système est commode. Au commencement de la session, on glisse, parmi une masse de documents, le rapport exigé par la loi et on a la chance que le tout passe inaperçu.

Table with 2 columns: Category (Législation, Formes expérimentales, Intercolonial, etc.) and Amount (\$ 24,231.59, 9,118.36, 19,000.00, etc.).

Voici quelques-uns des mandats spéciaux émis depuis la dernière session :

Par le chap. 29 de la 49e Vict., le gouverneur général en conseil a le pouvoir d'émettre des mandats autorisant la dépense de deniers non affectés (notés, dans les circonstances suivantes :

"S. lorsque le parlement n'est pas en session, il survient à des travaux ou à des affaires publiques accidentelles qui exigent des dépenses immédiates pour le réparer, ou s'il se présente quelque autre cas dans lequel des dépenses imprévues, ou auxquelles le parlement n'a pas pourvu, sont instantanément et immédiatement requises pour le bien public, alors, sur rapport du ministre des finances et du gouverneur général en conseil, et tant que le parlement n'a pas voté de crédit à cet égard, et du ministre ayant le contrôle des services en question, le gouverneur en conseil pourra faire préparer un mandat spécial, qui sera signé par le gouverneur, autorisant l'émission du montant jugé nécessaire, lequel sera porté par le ministre des finances à un compte spécial et des chèques pourront être émis et encaissés en la forme ordinaire au fur et à mesure qu'il en sera besoin."

Quand on disait, à la veille des dernières élections fédérales, que l'une des raisons pour lesquelles le premier ministre avait aussi brusquement dissous le parlement, c'était la crainte du résultat du recensement, il y avait bien des cabaleurs et bien des journaux bleus pour répondre que cela n'était qu'une calomnie.

"Que sous ces circonstances, l'omission par le gouverneur-général de mandats spéciaux est un gros abus du pouvoir dont le gouverneur est investi, et que la conduite du gouvernement en négligeant de demander en temps utile au parlement, les dites sommes, indique un grand mépris dans l'administration et une négligence de cette chambre."

La majorité du gouvernement n'a été que de quinze, sur cette motion. Cela équivalait au verdict : non coupables, mais n'y revenez pas.

LE HAVRE DE LEVIS

Parmi les estimés des travaux publics se trouve un item de \$7,500.00 pour le bassin de radoub de Lévis. L'opposition a protesté d'abord, prétendant que les travaux à ce bassin, qui ont déjà coûté des sommes fabuleuses, sont terminés.

Le député de Bouches-de-la-Mer a pris occasion de cet item pour mettre à la connaissance du gouvernement l'injustice commise envers le capitaine Claude Giguère, par vengeance politique. M. Giguère a été employé, depuis de nombreuses années, par les commissaires du havre, par le bureau des Travaux Publics et par les compagnies océaniques. Il a toujours rempli parfaitement sa besogne et a reçu de nombreux certificats de compétence. L'an dernier, il fut employé avec ses collègues à la Grosse-Île. Ses services avaient été retenus pour l'année courante, mais, à la dernière élection, n'ayant pas obtenu le mandat, il a été de suite notifié que ses services ne seraient plus requis.

C'est se retrancher derrière l'immunité de la couronne pour rompre des engagements précis, pour exercer la vengeance et la tyrannie. M. Foster en a paru humilié et a promis de s'enquérir des faits.

L'ENQUETE MCGREVEY

Il y a trêve pour quelques jours. Les deux partis se préparent et ce n'est que la semaine prochaine qu'ils se communiqueront le résultat de leurs travaux, les conclusions auxquelles ils en seront arrivés. Si l'opposition voulait faire des concessions, tout serait vite réglé.

La population du Canada devrait donc être augmentée aujourd'hui de 1,886,177. Or, d'après le recensement nouveau, la population totale du Dominion est de 4,823,344. Soit : une augmentation de 480,000 seulement. En face de ce surcroît de population qui trompe toutes nos espérances, nous trouvons que le parti tory à Ottawa a en fait le pays de \$250,000,000. Il a augmenté la dépense annuelle de \$23,000,000 à \$38,000,000. Il a augmenté les impôts de \$18,000,000 à \$31,000,000.

LE RECENSEMENT

Les chiffres qu'il contient révèlent un état de décadence, et ont produit une vive consternation. Je vous envoie tous les détails que j'ai pu me procurer. Vos lecteurs sont sans doute avides de renseignements.

La conclusion de ces statistiques, c'est qu'il faut un changement immédiat et radical dans la politique fiscale du Canada.

LE RECENSEMENT

Quand on disait, à la veille des dernières élections fédérales, que l'une des raisons pour lesquelles le premier ministre avait aussi brusquement dissous le parlement, c'était la crainte du résultat du recensement, il y avait bien des cabaleurs et bien des journaux bleus pour répondre que cela n'était qu'une calomnie.

se presser, et de soumettre à l'approbation du peuple, dans ce temps-là, sa politique ruineuse qui déçoit le peuple.

On pouvait encore facilement se payer d'illusions, on pouvait dire au peuple que, depuis dix ans, le pays n'a cessé de prospérer, mais on ne le pourrait plus maintenant.

Il est évident aujourd'hui que durant cette dernière décennie, le Canada est resté dans le marasme, et c'est une coïncidence assez curieuse que cette preuve-là se produise au moment même où l'on prouve aussi que jamais la corruption du régime fédéral, jamais le pillage des deniers publics par l'administration tory d'Ottawa, jamais les scandales politiques de toutes sortes n'ont été plus nombreux, plus considérables, ni plus éhontés dans le parti tory au pouvoir, que depuis dix ans.

Nous avons sous les yeux l'histoire détaillée d'une grande partie de ces affaires scandaleuses. Nous savons ce qu'il en a coûté au trésor public pour conserver à Sir John A. Macdonald cette majorité servile qui impose au peuple depuis si longtemps le joug écrasant de sa politique égoïste; nous savons ce qu'il en a coûté aux contribuables du gouvernement pour se tenir dans les bonnes grâces des personnages influents auprès du gouvernement fédéral; nous savons combien de mandataires du peuple, combien d'officiers publics assermentés, combien de journalistes dévoués ont eu à bénéficier plus ou moins directement du chantage politique que s'avent pratiquer et auquel savent se prêter les contribuables ou les fournisseurs du gouvernement, ou encore les monopoles qui s'engraissent de la protection. Nous savons en outre qu'il n'y a là qu'un coin du voile de levé sur l'affreux état de choses que contrôle et contenance le ministère fédéral.

Apprenons maintenant le résultat de cette belle politique, voyons l'effet de ce beau régime sur les destinées du peuple canadien.

M. Carling, le ministre de l'Agriculture, est enfin tenu de présenter au parlement et au pays tout entier la statistique complète du développement matériel du Canada depuis dix ans.

En 1881, la population totale du Dominion était de 4,324,810. D'après le développement naturel de cette population, donnant au plus bas chiffre une augmentation de deux pour cent par année, nous aurions dû compter en 1891 un million de plus. En outre, d'après les rapports du bureau d'immigration fédérale, depuis 10 ans, 886,177 immigrants sont venus s'établir au Canada.

La population du Canada devrait donc être augmentée aujourd'hui de 1,886,177. Or, d'après le recensement nouveau, la population totale du Dominion est de 4,823,344. Soit : une augmentation de 480,000 seulement. En face de ce surcroît de population qui trompe toutes nos espérances, nous trouvons que le parti tory à Ottawa a en fait le pays de \$250,000,000. Il a augmenté la dépense annuelle de \$23,000,000 à \$38,000,000. Il a augmenté les impôts de \$18,000,000 à \$31,000,000.

SAMUEL CHAMPLAIN A BROUAGE

Hommage du XIIe congrès de géographie

Monsieur le maire Frémont nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de Rochefort.

Sans doute, nos lecteurs, le public de la province de Québec, plus particulièrement, seront heureux de voir un corps important comme le congrès des sociétés françaises de géographie, rendre un tribut d'hommages à notre illustre découvreur, celui qui a mérité le titre de père et de fondateur de la Nouvelle France, en ce moment où les citoyens de Québec sont à réaliser le vœu si souvent exprimé d'élever un monument digne de celui dont la vieille capitale a toujours vénéralisé la mémoire.

XIIe CONGRES NATIONAL DE GEOGRAPHIE

Table with 2 columns: Location (Rochefort, Québec, etc.) and Date (12 août 1891).

V. de ce que la politique fédérale a fait depuis dix ans, dans chacune des provinces du Dominion, pour le bien être et la prospérité du peuple en général.

Dans un pays jeune, plein de ressources comme le nôtre, ce n'est pas la du développement, c'est de la langueur et de la paralysie, surtout quand on songe aux progrès énormes accomplis à chaque décennie chez nos voisins.

Peut-on, maintenant, suspecter les intentions de ceux qui cherchent dans une transformation économique le changement, le remède nécessaire à ce triste état de choses.

Le peuple canadien, dans son ensemble, n'a pas grandi comme il devait grandir.

Où donc est allée la génération si nombreuse que promettent et qu'ont dû produire les races si fortes qui le compose? Regardons au delà de la frontière. C'est là que depuis dix ans, comme depuis vingt ans, vont se perdre tant de familles canadiennes, et travailler tant de bras vigoureux qui auraient pu faire l'honneur et la richesse de leur patrie.

Loin de diminuer, l'émigration canadienne aux Etats-Unis n'a fait qu'augmenter dans des proportions alarmantes, et il ne faut pas chercher trop longtemps pour trouver au delà de la frontière canadienne ce surcroît de population nationale dont nous constatons et déplorons aujourd'hui l'absence chez nous; pour y trouver encore ces milliers d'immigrants qui ont été attirés ici à grands frais et par des promesses alléchantes, mais qui ont dû fuir, encore plus promptement que la race originaire, la contrainte de cette politique de malheur appauvrissant le peuple et enrichissant les concessionnaires.

Etudions l'enseignement qui se dégage à cette heure du recensement.

Nous le résumons, c'est pour le châtiment des ministères d'Ottawa que sa publication se trouve à coïncider avec les révélations des scandales que nous connaissons.

C'est une belle occasion pour le peuple de réfléchir sur la condition que nous a faite la politique tory.

Qu'il réfléchisse

Un assez singulier concours a eu lieu il y a quelques jours. Les hommes les plus gros de chaque parti se sont pesés. Voici le résultat :

Table with 2 columns: Name (Government, M. R. K. McLennan, etc.) and Weight (278 lbs, 256 lbs, etc.).

Evidemment, il y a plus de chair du côté du gouvernement.

l'écho de notre manifestation émue arrivée à nos frères d'Amérique l'Atlantique, et nous désirons qu'ils la reçoivent comme un nouveau témoignage de nos inaltérables sentiments d'affection fraternelle.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

Comité des chemins de fer du Sénat

COMMENT M. MACFARLANE A ETE VOTE

Ottawa, 28 août. — L'histoire du chemin de fer Robitaille est probablement l'histoire de beaucoup d'autres chemins subventionnés par le gouvernement fédéral. Le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, avec une partie des subsides votés par les gouvernements fédéral et provincial, et d'empêcher elle-même autant qu'elle pourrait de ces subsides tout en gardant la possession du chemin.

FETE DU TRAVAIL

Grand pique-nique d'amusements

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE QUEBEC ET LEVIS

20 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux ouvriers machinistes seulement - 1er prix, une horloge présentée par J. Alouin; 2e prix, encier de fantaisie par J. J. Daignault.

21 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux ouvriers cordonniers seulement - 1er prix, une montre présentée par L. N. Hébert; 2e prix, un bracelet en or; 3e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

22 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux ouvriers imprimeurs seulement - 1er prix, montre en argent présentée par J. Barstall, jur.; 2e prix, un encier couvert en pinche, présenté par J. A. Fortin; 3e prix, deux boîtes de tabac, présentées par L. K. Rivin & Co.

23 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux tailleurs de pierre maçons, plâtriers, etc. - 1er prix, une montre présentée par J. J. Daignault; 2e prix, un bracelet en or; 3e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

24 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux boulangers seulement - 1er prix, un bracelet en argent, présenté par John Flynn & Co.; 2e prix, une montre présentée par J. J. Daignault; 3e prix, un bracelet en or; 4e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

25 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux bateliers seulement - 1er prix, une montre présentée par J. J. Daignault; 2e prix, un bracelet en or; 3e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

26 - Course de 100 verges, aux membres du comité des amusements seulement - 1er prix, pot à l'eau en argent, présenté par J. C. C.; 2e prix, pipe en mercurochrome, par J. E. Casgrain; 3e prix, jouet en or, par Brown Bros.

27 - Course de 1/2 de mille, ouverte à tous les cotés - 1er prix, encier en argent; 2e prix, pot à l'eau en or; 3e prix, un bracelet en or; 4e prix, une montre présentée par R. H. McGreavey; 5e prix, un bracelet en or; 6e prix, un bracelet en or; 7e prix, un bracelet en or; 8e prix, un bracelet en or; 9e prix, un bracelet en or; 10e prix, un bracelet en or.

Le prix d'entrée dans la catégorie marquée, ouverte pour tous, est de 25 cts, et les autres adhésions, excepté le No. 1, qui est d'adhésion libre, sont de 10 cts.

Les entrées peuvent être faites chez J. Kirwin & Co., rue Beaulieu, et chez J. Patoine, 250, rue St-Joseph.

Il ne sera pas permis à aucun concurrent de gagner plus d'un premier prix.

Pour toutes additions au programme et autres informations, voir les journaux.

Ce programme est sujet à être changé par le comité.

La décision des juges sera finale dans tous les cas.

Admission - Dames, gratis; Messieurs, 25 cts; enfants, 10 cts; voiture 25 cts.

Admission sur la grande estrade, 10c extra.

Les courses commencent, sans aucun retard, à l'heure indiquée.

ROBT. J. EDWARDS, Secrétaire.

Comité des amusements.

Parcours de la Procession

Les sociétés s'assembleront sur la Place St-Pierre, St-Sauveur, après le messe des Tailleurs de cuir, 9:30 heures du matin, et défilent par les rues suivantes : Saint Valier, Saint Joseph, Saint Paul, Saint Pierre, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Côte Abraham, St. Augustin, D'Aiguillon, Côte Abraham, St. Valier, Du Pont jusqu'au Parc D'ry.

Ordre de la Procession

Société bienveillante des Journaliers du navire, Section No 1, avec bannière.

Section No 2, avec bannière.

No 3, avec corps de musique et drapeau.

Section No 4, avec bannière.

No 5, avec corps de musique et bannière.

Corps de musique de l'Assemblée de District des Chevaliers du Travail.

Ass. Montgomery des C. du T. No 4003.

Assemblée Mécaniques des C. du T. No 10,661.

Assemblée Lévis des C. du T. No 10,123.

Assemblée Champlain des C. du T. No 10,581, avec char allégorique.

Assemblée Industrielle des C. du T. No 10,829, de Lévis.

Assemblée Jacques-Cartier des C. du T. No 10,870.

Assemblée Papineau des C. du T. No 713.

Assemblée Silley des C. du T. No 1097.

Assemblée Québécoise des C. du T. No 1278, avec corps de musique et char allégorique.

Assemblée Cap Rouge "No 2503, l'Assemblée du District "No 2503.

L'Union Typographique No 159, avec corps de musique, char allégorique et bannière.

L'Union des Relieurs.

L'Union des Barbiers.

L'Union des Peintres, avec bannière.

L'Union des Boulangers.

L'Union des Charpentiers et Menuisiers.

L'Union Typographique No. 160, avec corps de musique.

L'Union des Plombiers, Ferblantiers et Couvresseurs, avec drapeau.

L'Union des Tailleurs de Hardes.

Corps de Musique des Ouvriers Cordonniers.

L'Union des Tailleurs de Cuir, avec drapeau.

Les Monteurs.

L'Union accablante des Cordonniers Mécaniciens.

L'Union des Tanneurs et Corroyeurs.

L'Union des Tailleurs de Pierre avec char allégorique.

L'Union des Plâtriers, Maçons et Briquetiers.

L'Union des Vitriers.

Corps de Musique du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

Le Congrès des Métiers et du Travail de la Péninsule.

Le Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

Les ouvriers non-organisés en général.

Gr. GALT, Président.

C. M. THORPE, Secrétaire.

Comité Général de Direction.

E. & J. - au 2e ét.

FETE DU TRAVAIL

Grand pique-nique d'amusements

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE QUEBEC ET LEVIS

20 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux ouvriers machinistes seulement - 1er prix, une horloge présentée par J. Alouin; 2e prix, encier de fantaisie par J. J. Daignault.

21 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux ouvriers cordonniers seulement - 1er prix, une montre présentée par L. N. Hébert; 2e prix, un bracelet en or; 3e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

22 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux ouvriers imprimeurs seulement - 1er prix, montre en argent présentée par J. Barstall, jur.; 2e prix, un encier couvert en pinche, présenté par J. A. Fortin; 3e prix, deux boîtes de tabac, présentées par L. K. Rivin & Co.

23 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux tailleurs de pierre maçons, plâtriers, etc. - 1er prix, une montre présentée par J. J. Daignault; 2e prix, un bracelet en or; 3e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

24 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux boulangers seulement - 1er prix, un bracelet en argent, présenté par John Flynn & Co.; 2e prix, une montre présentée par J. J. Daignault; 3e prix, un bracelet en or; 4e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

25 - Course de 1/2 de mille, ouverte aux bateliers seulement - 1er prix, une montre présentée par J. J. Daignault; 2e prix, un bracelet en or; 3e prix, une montre présentée par J. J. Daignault.

26 - Course de 100 verges, aux membres du comité des amusements seulement - 1er prix, pot à l'eau en argent, présenté par J. C. C.; 2e prix, pipe en mercurochrome, par J. E. Casgrain; 3e prix, jouet en or, par Brown Bros.

27 - Course de 1/2 de mille, ouverte à tous les cotés - 1er prix, encier en argent; 2e prix, pot à l'eau en or; 3e prix, un bracelet en or; 4e prix, une montre présentée par R. H. McGreavey; 5e prix, un bracelet en or; 6e prix, un bracelet en or; 7e prix, un bracelet en or; 8e prix, un bracelet en or; 9e prix, un bracelet en or; 10e prix, un bracelet en or.

Le prix d'entrée dans la catégorie marquée, ouverte pour tous, est de 25 cts, et les autres adhésions, excepté le No. 1, qui est d'adhésion libre, sont de 10 cts.

Les entrées peuvent être faites chez J. Kirwin & Co., rue Beaulieu, et chez J. Patoine, 250, rue St-Joseph.

Il ne sera pas permis à aucun concurrent de gagner plus d'un premier prix.

Pour toutes additions

SILOS ET ENSILAGE

Québec, 27 août 1891

Au rédacteur de La Justice

Mon cher monsieur,

Le temps de remplir les silos étant arrivé, le gouvernement a expédié des modèles accompagnés d'instructions écrites à tous ceux qui ont demandé, pour les guider dans la construction de leurs silos.

Veillez publier les instructions rédigées par M. S. A. Barnard sur le temps et la manière de récolter et de mettre en silos le blé d'Inde cultivé pour ensilage.

Ce sont les réponses envoyées par le département aux nombreuses demandes de renseignements qui viennent de toutes parts, et en les publiant vous rendez un véritable service à la classe agricole.

J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur,

H. G. JOY de Lotbinière.

Les questions suivantes, adressées au Journal d'Agriculture intéressent tous ceux qui se proposent de l'ensilage.

1ère Question.—Faut-il absolument hacher le blé d'Inde pour l'ensiler? Réponse.—On peut réussir très bien à faire de l'ensilage de blé d'Inde sans coupe-paille.

Je suis convaincu de l'utilité du coupe-paille, non seulement pour l'ensilage, mais pour la préparation de tous les fourrages à faire consommer à l'étable.

Quant à l'ensilage du blé d'Inde sans le hacher au coupe-paille, j'en ai vu de mes yeux qui était excellent.

Plusieurs grands cultivateurs des Etats-Unis préconisent ce mode d'ensilage à cause de la facilité qu'il donne pour sa distribution aux animaux.

2ème Question.—Faut-il remplir les vides entre les deux lambris et avec quoi? Réponse.—Il est plus prudent de les remplir, et je préfère la terre sèche au bran de scie.

Quant à laisser du vide, il faut s'assurer que l'air n'y entrera pas tôt ou tard, ce qui gênerait assurément l'ensilage.

3ème Question.—Quand le blé d'Inde est-il prêt à être ensilé? Réponse.—Le blé d'Inde doit être ensilé au moment où le grain est tout formé sur l'épis, mais avant qu'il ne durcisse.

4ème Question.—Quel est le blé d'Inde le plus profitable à cultiver pour l'ensilage dans la province de Québec? Réponse.—Tant qu'on préfère de grosses plantes pleines d'eau à de moyennes plantes pleines de suc nourrissants, on n'obtiendra pas tous les bons résultats que l'on doit attendre de l'ensilage.

En réponse donc à la question, je dirai: Choisissez parmi les espèces qui mûrissent généralement dans la province celle qui donnera le plus de tiges et de feuilles, cultivez avec grand soin, de manière à hâter le développement entier de la plante et quand même la variété choisie ne mûrit pas complètement chez vous, si la sa-

son n'est pas aussi favorable chez vous que dans d'autres parties de la province, prenez-la de même, pourvu qu'elle arrive au point nécessaire à la formation complète du grain dans l'épis; c'est-à-dire qu'il cesse d'être en lait et qu'il soit en pâte, mais avant qu'il ne durcisse dans l'épi.

Un tableau alarmant

L'ELOQUENCE BRUTALE DES CHIFFRES

40 divisions électorales d'Ontario et 28 de Québec dont la population a diminué depuis 1881

QUEBEC EST RESTE STATIONNAIRE

Pour mieux démontrer l'état de choses vraiment décourageant révélé par le dernier recensement, nous mettons sous les yeux du lecteur un tableau général de la population du Dominion par villes, villages et divisions électorales.

Ce tableau se passe de commentaires, et nous le donnons à méditer à ceux qui auraient encore quelque illusion sur les bienfaits de la politique tory-orangiste - ultraprotectionniste - boudliste (!)

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES

Table with 3 columns: Noms, 1891, 1881. Lists major cities like Montréal, Toronto, Québec, etc., with population changes.

Total, 1,000,250 731,510

La population a diminué à Lévis, Saint-Jean et Trois-Rivières, dans la province de Québec, à Ste-Catherine, dans Ontario, et à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

POPULATION DES VILLES DE 3,000 A 5,000 HABITANTS

Table with 3 columns: Noms, 1891, 1881. Lists smaller towns and their population changes.

Total, 162,347 115,148

Décroissance de population à Cobourg, Ingersoll, Goderich, Strathroy, Paris (Ontario) et Lauzon (Québec).

POPULATION DES VILLAGES DE 1,500 A 3,000 HABITANTS

Table with 3 columns: Noms, 1891, 1881. Lists villages and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists various regions and their population changes.

Décroissance de population dans 15 de ces petites villes: Ippervey, Montmagny, Berthier (Québec), Picton (N.-E.), Prescott, Whitby, Kincaid, Listowel, Thorold, Amherstburg, Mitchell, Danville, Port Perry, Fergus et Harrison.

POPULATION DES DIVISIONS ELECTORALES DE TOUTES LES PROVINCES DU DOMINION

Diminution dans 28 collèges électoraux: Québec-Centre, comté de Québec, Lévis, Berthier, Bromo, Châteauguay, Deux-Montagnes, Huntingdon, Ippervey, Kamouraska, Laprairie, L'Assomption, L'Islet, Laval, Lotbinière, Montmagny, Montmorency, Napierville, Rimouki, Rouville, Saint-Maurice, Soulanges, Trois-Rivières, Val-d'Aulieu, Verchères et Kamouraska.

ONTARIO

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Ontario divisions and their population changes.

NOUVELE-ECOSSE

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists New Brunswick divisions and their population changes.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists New Brunswick divisions and their population changes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Nova Scotia divisions and their population changes.

MANITOBA

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Manitoba divisions and their population changes.

LES TERRITOIRES

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists territories and their population changes.

QUEBEC

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

Table with 3 columns: 1891, 1881. Lists Quebec divisions and their population changes.

nouvelle de la mort du capitaine Charles James Herbert, ci-devant des Grenadiers Guards nous arrive d'Arachon.

Le capitaine Herbert était le fils cadet de feu l'honorable Henry Arthur Herbert de Muokros, député pendant plusieurs années de Kerry et secrétaire de l'Irlande en 1857-58, sous Lord Palmerston.

Le représentant une classe qui disparaît rapidement. Feu le capitaine Herbert, qui hérita du physique distingué de sa famille, fut nommé lieutenant aux gardes, en 1860 et suivit le bataillon des gardes, expédié à la hâte au Canada, pour l'affaire du Trent. Il y séjourna plusieurs années et y épousa une amie d'enfance d'origine française.

De retour en Angleterre, il convola en secondes noces, avec la fille et l'héritière du colonel Andrew Spattewode, dont il eut un fils qui doit hériter des domaines Spattewode. Cette jeune dame expira en 1880. Une grave indisposition avait forcé le capitaine Herbert d'aller résider dans le midi de la France.

Le frère du capitaine Herbert est la fille aînée de M. James Balfour, de Whitlington, et de la tante M. Arthur Balfour, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande. La première femme du capitaine Herbert était la nièce de notre concitoyen M. J. M. Lobloine. Le capitaine laisse aussi un fils de ce mariage, lequel vivait naguère l'Amérique.

Diminution dans 8 divisions électorales sur 19: à Annapolis, Antigonish, Cap-Breton, Colchester, Cumberland, Digby, Guysboro, Halifax (ville), Halifax (comté), Hants, Iverness, Kings, Lunenburg, Pictou, Queens, Richmond, Shelburne, Victoria, Yarmouth.

Diminution dans 8 divisions électorales sur 19: à Annapolis, Antigonish, Guysboro, Hants, Kings, Pictou, Richmond, Victoria.

Cariboo, New-Westminster, Vancouver, Victoria, Yale.

Diminution dans 8 divisions sur 15: à Alberton, Charlottetown, Kings, Queens, Saint-Jean (ville), Saint-Jean (comté) et Sanbury.

Une lettre de M. Joncas au président du Comité d'enquête du Sénat

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 28 août.

Le Canada de ce soir publie la lettre suivante:

"A l'honorable M. VIDAL, président du comité des chemins de fer du Sénat.

"J'assistais ce matin à la séance du comité des chemins de fer du Sénat dont vous êtes le président. J'ai entendu le plaidoyer de M. Barwick en faveur de la Banque d'Ontario et ses appels à votre sympathie en faveur de M. Macfarlane. Personne ne peut avoir d'objection à ce que M. Barwick prenne tous les moyens en son pouvoir pour protéger ses clients; c'est son droit inaliénable. Cependant, comme en cette affaire il existe aussi d'autres intérêts que votre comité a mission de protéger, vous me permettez d'attirer votre attention sur un fait que M. Barwick a mis devant vous d'une manière incomplète. Voici:

Un cours de ses remarques, M. Barwick a dit qu'il s'était rencontré hier avec les directeurs de la compagnie de la Baie des Chaleurs dans l'intention d'en venir à une entente et à un règlement de la dette existante entre eux et la Banque d'Ontario. Cette assertion de M. Barwick est exacte. M. Barwick a ajouté qu'une proposition d'arbitrage pour règlement des difficultés avait été soumise. Cette assertion aussi est exacte. Mais M. Barwick est inexact et incomplet lorsqu'il dit qu'on n'a pas arrivé à une entente parce que les directeurs de la compagnie ne voulaient donner aucune garantie. C'est le contraire qui est vrai. L'on n'a pu arriver à une entente hier parce que M. Barwick et Cockburn, les représentants de la Banque d'Ontario, ont posé l'ultimatum suivant: "Que la compagnie dépose dans une institution financière de ce pays une somme de \$175,000 comme garantie de la réclamation Macfarlane ou bien que les directeurs se déclarent personnellement responsables pour ce montant, sans cela nous continuerons à opposer votre bill."

"Les directeurs de la compagnie consentaient à déposer \$200,000 des fonds de la compagnie comme garantie de leur réclamation Macfarlane, mais M. Barwick et Cockburn ont refusé. Voilà les faits, si je suis bien renseigné, et je crois de mon devoir de les mettre devant vous et d'y attirer votre attention. C'est mon devoir comme représentant du comité de Gaspé où doit passer le chemin de la Baie des Chaleurs; c'est mon devoir comme représentant de 60,000 âmes attend avec anxiété la construction de ce chemin sans lequel elle restera toujours étouffée, toujours aux prises avec des difficultés de tout genre. Votre comité a le devoir, dans mon humble opinion, de protéger les intérêts de cette population aussi bien que les intérêts de la Banque d'Ontario, et pour l'accomplissement de ce devoir il est important que nous soyons mis en possession de tous les faits. De l'avis de grand nombre d'avocats éminents de la province de Québec, le bill actuellement devant vous offre aux ordonnateurs de la compagnie et du chemin de fer des garanties désavantageuses. M. Barwick prétend que ce bill n'offre pas de garantie au créancier. C'est donc une question d'interprétation sur laquelle votre comité est appelé à se prononcer et j'ai confiance que le jugement de votre comité sera impartial. Si ce bill dans sa forme actuelle donne aux créanciers assez de garantie, il doit passer malgré les protestations de la Banque d'Ontario, car en l'adoptant vous satisfaites les vœux de la banque. L'on s'exprime à tort l'entrepreneur, en disant à la compagnie les moyens de continuer la construction du chemin. Je soumetts respectueusement qu'en refusant d'accepter les garanties que lui offre la compagnie, garanties paraissant raisonnables, la Banque d'Ontario fait preuve d'une obstination qui laisse planer des doutes sur ses intentions. Je désire ajouter qu'à l'entrevue d'hier assistaient d'autres part MM. Barwick et Cockburn et d'autres part MM. Cooper, Dawes et Gibbins, ce dernier député de Jacques-Cartier.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le président, Votre bien dévoué, L. Z. JONCAS, Député de Gaspé.

Monsieur l'abbé Avila Lalapine, décédé le 26 du courant, au presbytère de Maisonneuve, appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

B. P. GARNEAU, Ptre., secrétaire. Archevêché de Québec, 28 août 1891.

Chambre des Communes

7ème PARLEMENT—1ère SESSION

SOIXANTE-QUINZIEME SEANCE

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 28 août.

Aujourd'hui à 3 heures et demi p. m., l'honorable Samuel Henry Strong, un des juges de la cour suprême du Canada, député gouverneur, s'est rendu à la salle du Sénat requérir la présence de la Chambre des Communes, et cette Chambre s'y étant rendue, les bills suivants ont été sanctionnés au nom de Sa Majesté par son honneur le député de Son Excellence le gouverneur général, savoir:

"Acte modifiant l'acte des lettres de change 1890"; "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant la compagnie d'Assurance sur la vie de London"; "Acte conférant au commissaire de brevets certains pouvoirs pour faire droit à Jay Spencer Corbin"; "Acte modifiant le chapitre 77 des statuts révisés concernant la sûreté des navires"; "Acte concernant le chemin de fer Intercolonial"; "Acte à l'effet de faire revivre et de modifier l'acte constitutif de la compagnie des chemins de fer et de navigation d'Ontario et de changer le nom de celui-ci de 'La compagnie du chemin de fer d'Ontario'"; "Acte modifiant de nouveau l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer de Grand-Oriental"; "Acte confirmant la compagnie du chemin de fer et de mines de la Saskatchewan"; "Acte modifiant l'acte constitutif de la compagnie du pont de Montréal"; "Acte modifiant de nouveau l'acte concernant les certificats de capitaine et second de navire"; "Acte modifiant de nouveau le chapitre cent trente-huit des statuts révisés concernant les juges des cours provinciales";

"Acte modifiant de nouveau l'acte concernant les droits douaniers"; "Acte modifiant l'acte concernant les livres, quais et bris-lames de l'état"; "Acte modifiant de nouveau l'acte de revenu consolidé et de l'audition"; "Acte constituant en corporation la compagnie d'irrigation de McLeod"; "Acte constituant en corporation la compagnie d'assurance du Grand-Ouest sur la vie"; "Acte modifiant l'acte des brevets"; "Acte modifiant de nouveau l'acte de la représentation des territoires du Nord-Ouest"; "Acte modifiant de nouveau l'acte des douanes"; "Acte modifiant l'acte d'inspection du pétrole"; "Acte modifiant de nouveau l'acte d'inspection des bateaux à vapeur"; "Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Winnipeg à la Baie d'Hudson"; "Acte à l'effet de réprimer les marques frauduleuses"; "Acte modifiant de nouveau l'acte des pêcheries, chapitre 95 des Statuts révisés"; "Acte modifiant de nouveau l'acte des sauvages"; "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte d'inspection générale"; "Acte modifiant le chapitre 96 des Statuts révisés, intitulé: 'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche'; "Acte établissant de nouvelles dispositions concernant les poseurs de grains"; "Acte autorisant la vente du chemin de fer d'embouchement sur Carleton, cité de St-Jean"; "Acte autorisant la concession de terres aux miliciens en activité au service dans le Nord-Ouest";

M. BARRON demande à M. Wallace, président du comité des Comptes Publics, pourquoi le témoignage de l'auditeur général, M. MacDougall, n'a pas été imprimé avec les autres.

M. WALLACE répond qu'il n'en sait rien. Il doit y avoir eu erreur de la part de l'imprimeur.

M. FOSTER dit qu'il veut faire une déclaration qui intéressera les commerçants des Indes Occidentales et le pays en général. Le semaine dernière, un député a demandé à la Chambre quel était le traité intervenu entre les Etats-Unis et l'Espagne au sujet de la concession canadienne avec l'Espagne et les Antilles. Il exprime alors l'opinion que le Canada jouirait encore jusqu'au 30 juin 1892 au moins des mêmes privilèges que ceux qui sont accordés par l'Espagne aux Etats-Unis. Il a reçu aujourd'hui du gouverneur général l'information que cette déclaration était bien fondée.

M. LAUBIER.—Et après cette date? M. FOSTER.—Nous avisons.

De là, la Chambre se fureta en comité sur les résolutions proposées par M. Dewdney, concernant l'octroi de subventions en terres aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains chemins de fer dans le Nord-Ouest.

M. Mulock, Charlton, Davin et quelques autres députés discutent longuement l'opportunité d'accorder des subventions en terres à ces chemins de fer. Le comité lève séance sans arriver à aucune décision.

La Chambre se forme ensuite en comité des finances et vote jusqu'à 6 heures et à la séance du soir un grand nombre de crédits de peu d'importance se rapportant au département des Travaux publics.

Et la Chambre s'ajourne à 11 h. 40.

NOTES

Un homme entendu en matière de votes forcés nous affirme que de tous les chemins de fer suburbains de l'Amérique, sans exception, le plus court est celui de New-York, c'est le petit ligne Québec, Montmorency et Charlevoix qui est le plus payante, toute proportion gardée. Le matériel roulant ne représente que peu de chose, le nombre des employés est très restreint. Tous les dimanches la compagnie, nous dit-on, réalise assez de bénéfices pour payer ses dépenses de la semaine. Tout ce qu'elle perçoit les autres jours est donc du bénéfice net.

M. R. P. de Laroche a commencé sa campagne électorale à Argenteuil. Il y a présentement deux candidats conservateurs sur les rangs: M.M. Simpson et Conway.

Nous publions demain, dit le Canada, une lettre ouverte, adressée par M. Jones, député, à l'honorable M. Vidal, président du comité des chemins de fer du Sénat.

Nous lisons dans le Canada d'Ottawa: "L'Evening Journal pose la candidature du professeur Grant, au ministère des Travaux publics."

Nous croyons qu'il vaut mieux laisser nos professeurs dans nos écoles et faire administrer nos affaires par les hommes pratiques."

M. J. G. Barthe, ancien journaliste et député, et M. G. L. Barthe, magistrat à Trois-Rivières, avec sa famille, sont revenus ces jours-ci de Sandy-Bay, où ils avaient passé l'été chez leur beau-frère, M. L. E. Saucier.

Attention! Attention!

Tout ce stock d'habits doit être vendu dans un court délai. Vous pouvez vous procurer un habillement complet soit pour homme, soit pour enfant, à un prix tel que jamais pareille réduction n'a encore été faite.

Tableau pour homme de... \$ 3.50 à \$ 8.00 Habit (doux) de... 5.00 à 11.00 Quatre extra, tout en serge... 11.00 à 15.00 Magnifiques pantalons en serge de... 1.00 à 2.00 Tout le reste du stock est en proportion de tous ces prix. Râlez-vous, car cela ne durera pas longtemps. NOUVELEZ PAS L'ADRESSE GRAND FONDS DE BANQUEROUTE 116 RUE ST-JOSEPH Québec, 18 août - 1. 1891.

LE SECRET

DE LA

VIELLE DEMOISELLE

XIII.

Trois jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jean Hellwig...

Encore un peu de patience, et elle serait libre..... Elle soupirait après ce moment, et chose étrange!

Elle était plus tranquille depuis qu'elle n'avait plus lieu de craindre que le maître de la maison lui adressât de dures admonitions.....

« Le docteur Bohm m'a parlé des maux d'yeux de votre fils, » disait le jeune médecin d'un ton bienveillant, « et je veux entreprendre de le soigner. »

« Oh! monsieur le professeur!..... un médecin célèbre comme vous l'êtes..... »

« Laissez cela, chère!..... » s'écria son interlocuteur avec un ton de rudesse si accentuée, que la femme se tut épouvantée.....

« Je me rendrai demain chez vous, et j'examinerai les yeux de votre fils, » ajouta-t-il plus doucement.

« Hélas..... nous sommes de pauvres gens..... le traitement sera coûteux..... »

« Vous m'avez déjà répété cela deux fois, chère dame, » fit Jean Hellwig en l'interrompant encore avec impatience; « retirez-vous, maintenant; je dois employer mon temps plus utilement. »

« Si je puis être utile à votre fils, je le soignerai..... Adieu! »

La pauvre femme se retira, et Félicité franchit le seuil de l'appartement. Le jeune professeur était assis..... devant son bureau, et sa plume courait rapidement sur le papier; il avait vu entrer la jeune fille, et sans lever les yeux, attendit la main gauche pour recevoir les lettres; il en ouvrit une, tandis que Félicité regagnait la porte.

« A propos..... » dit-il tout en parcourant la lettre qu'il tenait..... « Qui donc est chargé d'épousseter ici? »

« C'est moi, » répondit la jeune fille en s'arrêtant.

« S'il en est ainsi, je dois vous inviter à respecter davantage mon bureau désormais; il m'est extrêmement désagréable de ne pas retrouver mes livres à leur place; cette fois, c'est bien plus encore, car il y en a un qui manque. »

Félicité se rapprocha du bureau sur lequel se trouvaient plusieurs piles de livres.

« Quel est le titre du volume?..... » demanda-t-elle tranquillement.

« Quelque chose comme un sourire passa sur le sérieux visage du jeune médecin; cette question lui semblait extrêmement naïve, et dénotait, selon lui, une étrange simplicité. »

« Vous le trouvez difficilement, » répondit-il. « C'est un livre écrit en une langue étrangère que vous ignorez, et le titre, indiquant des matières qui vous sont inconnues, ne peut-être retenu par vous..... Sur le dos du volume se trouvent ces mots: »

« Cruveilhaer. Anatomie du système nerveux. » Il sourit encore un peu en laissant tomber ces paroles.

Félicité prit le volume dans l'une des piles composées de livres français.

« Le voilà, » dit-elle: « il occupe la place que vous-même lui aviez attribuée, et il n'en saurait être autrement, puisque je ne touche jamais à aucun livre. »

Ici Jean Hellwig appuya sa main gauche sur le bureau, se retourna et regarda la jeune fille bien en face.

« Vous comprenez le français?..... » lui dit-il avec rudesse et brusquerie.

Félicité fut saisie d'effroi; elle venait de se trahir.

(A continuer)

TELEPHONE No 36

John E. Brown & Co

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

LES Vacances

Achevent

Le travail sérieux va recommencer

Les Maisons d'Education se préparent à recevoir leurs pensionnaires.

Les étudiants, eux aussi, se préparent pour l'entrée de leurs classes respectives.

Les maisons de commerce vont rappeler leurs employés en vacances.

Tous ont à se préparer pour le changement et à faire des achats.

Le Syndicat Québec

Pendant les vacances deux membres du SYNDICAT ont visité les marchés de production; placés des contrats énormes pour des marchandises.

Les prix obtenus sont en rapport avec besoins du temps.

L'argent est rare, mais le Syndicat les marchands sont si bon marché que la rareté d'argent ne se fait pas sentir.

Vous trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin en venant tout droit au SYNDICAT.

Immenses avantages sur le prix, sur les qualités des marchandises, sur le choix, la nouveauté des patrons.

Vous serez servis par des employés dignes de votre confiance.

Vous serez économisés sur argent vous aurez fait un acte de justice en soutenant un jeune ménage qui a dévoué pour se rendre plus utiles en y faisant sa propre affaire.

Nous vous attendons avec la conviction que vous serez satisfaits.

SYNDICAT DE QUEBEC

207 Rue Saint-Joseph

ST-ROCH, QUEBEC

ST-LEON

Un autre témoignage important

Depuis 2 ans le syndrome de la dyspepsie et l'avancé érythémateux ont été traités par les médicaments, et aucun a eu de succès, quand on a consulté l'Institut de St-Leon.

Un autre témoignage important

MUSIQUE NOUVELLE

Marche Canadienne

DE CONSTANTIN BENDRE

Chief de musique des Grenadiers Belges

DEDIEE A L'honorable H. Mercier

Transcrit pour Piano par J. VEZINA

ARTHUR LAVIGNE

Importateur de Flûtes et Orgues

55-Rue de la Fabrique-55

Musique Nouvelle

Song that reached my heart, etc. joli arrangement facile de ce beau morceau par le compositeur de Vera, Hux, Hux, etc.

WALTER STREET

PARFUMERIE NOUVELLE

Un assortiment immense de produits nouveaux des plus célèbres parfumeurs parisiens:

P. MATHIE, PHARMACIEN

Compagnie de navigation Richelieu et Ontario

QUEBEC ENTRE MONTREAL ET TORONTO

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

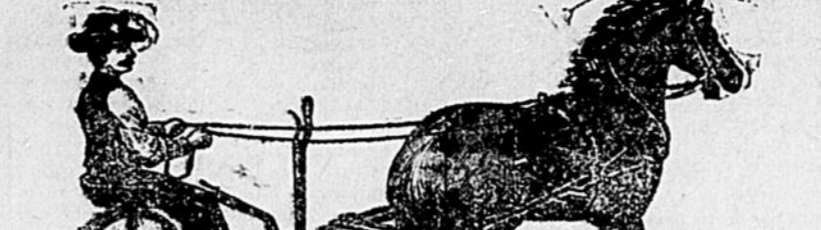
Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Le vapeur Saguenay, capitaine Lacour, partira du port de Québec, le 1er juin à 10 heures du matin.

Instruments agricoles de Frost & Woo



FAUCHEUSE à un cheval, Nouveau Modèle; FAUCHEUSE à deux chevaux, Nouveau Modèle; RATEAU à cheval, etc.

Le tout à des prix très modérés. Venez et examinez l'assortiment de machines agricoles le plus complet de la Province de Québec.

Notre catalogue et tiré sur l'ennalage sera expédié gratuitement sur demande.

W. M. A. ROSS

78 Rue Saint-Paul, Québec

C'est le Temps de la Saison

Allons à la Campagne pour la Belle Saison

Achetons les toilettes d'usage

Que Monsieur voit à ses habits, pantalons, vestes, chemises, cols et poignets, cravates, corps et caleçons, etc., etc.

Que Madame s'assure que sa garde-robe soit suffisamment pourvue. Lingerie de tous genres, Blous à Robes, Indiennes, Chambres etc., etc., tout ce qu'il faut pour organiser un "Ladies Side Sporting Suit".

La Maison FORTIER, ROYER & BELLEAU a prévu tous ces besoins

Le stock est complet, le père, la mère, les jeunes demoiselles et jeunes messieurs, ainsi que les enfants peuvent s'habiller pour la campagne en cinq minutes.

En allant tout droit chez FORTIER, ROYER & BELLEAU

Que l'on soit certain d'une chose. Nos prix sont les meilleurs marchés de la ville.

Nous avons un tailleur et des modistes attachés à l'établissement.

Fortier, Royer & Belleau

203 Rue Saint-Joseph

PASTILLES LA SANTONINE

DU DR. H. MORIN

Ces Pastilles sont le meilleur remède pour les vers chez les enfants et les adultes. En vente partout

Maison Blanche

A partir de Jeudi le 9 Juillet

Des réductions énormes seront faites dans nos quinets savoir: L'Indienne, Massacree, Nana's Veiling, Chalis, Grandines, Aussi la N.-B. - No pas oublier nos Soies d'Angora à 30 cents.

HUOT & LANGEVIN

123 Rue St-Joseph, Québec

LOTION PERSIENNE. A vendre ou à louer

Cette lotion, utilisée à l'encolure des bras, au cou, au visage, etc., est d'un usage très agréable et très efficace.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

Feuilleton de LA JUSTICE

LE SECRET

DE LA

VIELLE DEMOISELLE

XIII.

Trois jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jean Hellwig...

Encore un peu de patience, et elle serait libre..... Elle soupirait après ce moment, et chose étrange!

Elle était plus tranquille depuis qu'elle n'avait plus lieu de craindre que le maître de la maison lui adressât de dures admonitions.....

« Le docteur Bohm m'a parlé des maux d'yeux de votre fils, » disait le jeune médecin d'un ton bienveillant, « et je veux entreprendre de le soigner. »

« Oh! monsieur le professeur!..... un médecin célèbre comme vous l'êtes..... »

« Laissez cela, chère!..... » s'écria son interlocuteur avec un ton de rudesse si accentuée, que la femme se tut épouvantée.....

« Je me rendrai demain chez vous, et j'examinerai les yeux de votre fils, » ajouta-t-il plus doucement.

« Hélas..... nous sommes de pauvres gens..... le traitement sera coûteux..... »

« Vous m'avez déjà répété cela deux fois, chère dame, » fit Jean Hellwig en l'interrompant encore avec impatience; « retirez-vous, maintenant; je dois employer mon temps plus utilement. »

« Si je puis être utile à votre fils, je le soignerai..... Adieu! »

La pauvre femme se retira, et Félicité franchit le seuil de l'appartement. Le jeune professeur était assis..... devant son bureau, et sa plume courait rapidement sur le papier; il avait vu entrer la jeune fille, et sans lever les yeux, attendit la main gauche pour recevoir les lettres; il en ouvrit une, tandis que Félicité regagnait la porte.

« A propos..... » dit-il tout en parcourant la lettre qu'il tenait..... « Qui donc est chargé d'épousseter ici? »

« C'est moi, » répondit la jeune fille en s'arrêtant.

« S'il en est ainsi, je dois vous inviter à respecter davantage mon bureau désormais; il m'est extrêmement désagréable de ne pas retrouver mes livres à leur place; cette fois, c'est bien plus encore, car il y en a un qui manque. »

Félicité se rapprocha du bureau sur lequel se trouvaient plusieurs piles de livres.

« Quel est le titre du volume?..... » demanda-t-elle tranquillement.

« Quelque chose comme un sourire passa sur le sérieux visage du jeune médecin; cette question lui semblait extrêmement naïve, et dénotait, selon lui, une étrange simplicité. »

« Vous le trouvez difficilement, » répondit-il. « C'est un livre écrit en une langue étrangère que vous ignorez, et le titre, indiquant des matières qui vous sont inconnues, ne peut-être retenu par vous..... Sur le dos du volume se trouvent ces mots: »

« Cruveilhaer. Anatomie du système nerveux. » Il sourit encore un peu en laissant tomber ces paroles.

Félicité prit le volume dans l'une des piles composées de livres français.

« Le voilà, » dit-elle: « il occupe la place que vous-même lui aviez attribuée, et il n'en saurait être autrement, puisque je ne touche jamais à aucun livre. »

Ici Jean Hellwig appuya sa main gauche sur le bureau, se retourna et regarda la jeune fille bien en face.

« Vous comprenez le français?..... » lui dit-il avec rudesse et brusquerie.

Félicité fut saisie d'effroi; elle venait de se trahir.

(A continuer)

TELEPHONE No 36

John E. Brown & Co

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

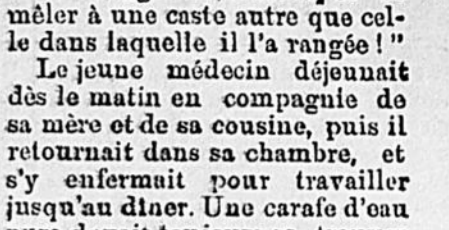
Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Chemin de Charlesbourg

Instruments agricoles de Frost & Woo



FAUCHEUSE à un cheval, Nouveau Modèle; FAUCHEUSE à deux chevaux, Nouveau Modèle; RATEAU à cheval, etc.

Le tout à des prix très modérés. Venez et examinez l'assortiment de machines agricoles le plus complet de la Province de Québec.

Notre catalogue et tiré sur l'ennalage sera expédié gratuitement sur demande.

W. M. A. ROSS

78 Rue Saint-Paul, Québec

C'est le Temps de la Saison

Allons à la Campagne pour la Belle Saison

Achetons les toilettes d'usage

Que Monsieur voit à ses habits, pantalons, vestes, chemises, cols et poignets, cravates, corps et caleçons, etc., etc.

Que Madame s'assure que sa garde-robe soit suffisamment pourvue. Lingerie de tous genres, Blous à Robes, Indiennes, Chambres etc., etc., tout ce qu'il faut pour organiser un "Ladies Side Sporting Suit".

La Maison FORTIER, ROYER & BELLEAU a prévu tous ces besoins

Le stock est complet, le père, la mère, les jeunes demoiselles et jeunes messieurs, ainsi que les enfants peuvent s'habiller pour la campagne en cinq minutes.

En allant tout droit chez FORTIER, ROYER & BELLEAU

Que l'on soit certain d'une chose. Nos prix sont les meilleurs marchés de la ville.

Nous avons un tailleur et des modistes attachés à l'établissement.

Fortier, Royer & Belleau

203 Rue Saint-Joseph

PASTILLES LA SANTONINE

DU DR. H. MORIN

Ces Pastilles sont le meilleur remède pour les vers chez les enfants et les adultes. En vente partout

Maison Blanche

A partir de Jeudi le 9 Juillet

Des réductions énormes seront faites dans nos quinets savoir: L'Indienne, Massacree, Nana's Veiling, Chalis, Grandines, Aussi la N.-B. - No pas oublier nos Soies d'Angora à 30 cents.

HUOT & LANGEVIN

123 Rue St-Joseph, Québec

LOTION PERSIENNE. A vendre ou à louer

Cette lotion, utilisée à l'encolure des bras, au cou, au visage, etc., est d'un usage très agréable et très efficace.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M.

Le Courrier du Canada qui accuse sans cesse M. François Langlois d'avoir reçu \$3,000 pour ne rien dire, dit bien, lui, tout ce qu'il s'est engagé à dire en échange de ces \$3,000 qu'il a reçues des boottiers McGreevy, Larkin, Connolly, Des polissomeries et des vilénies, il en donne assurance pour son argent.

Mais pourquoi ne dit-il pas ce qui empêche son directeur de rendre témoignage, en temps et lieu, au sujet de ces \$3,000 ?

Quand, dit le Monde, le procureur-général, M. Robitaille, prendra-t-il des précautions au nom de Notre Souveraine Dame la Reine pour le recouvrement des malversations de la clique ?

Autre tour, nous demanderons au Monde quand s'occupera-t-on, à Ottawa, de faire dégorger les sautseries si nombreuses que l'on vient de détacher avec tant d'efforts du trésor public. Quand le Monde rendra-t-il les \$35,000 qu'il tient des boottiers les plus fameux que l'on ait vus durant ce demi-siècle ?

Jusqu'au Monde qui s'en vient donner le coup de pied de l'air aux grands personnages des cercles ministériels d'Ottawa, égarés aujourd'hui sous le poids de leur infamie et pris la main dans le sac par les enquêteurs du comité des privilèges et élections.

Voici le couplet méchant qu'il leur adresse :

SUR LAIR : BOIRE UN PETIT COUP. Voler dix sous, c'est pas possible ; Voler cent sous, c'est mieux ; Des millions, vraiment, c'est préférable ; On peut ainsi se rendre aisable, — Voler en grand, c'est mieux.

ECHOS D'OTTAWA

M. Senécal est démis. — M. Fitzpatrick restera à la Chambre des Communes (Service spécial de La Justice)

Ottawa, 29 août. — M. Senécal, surintendant de l'imprimerie du gouvernement qui avait donné sa démission et dont on constata la fuite d'Ottawa a été démis.

M. Dowell qui a été frappé d'un syncope, hier, est mieux aujourd'hui. Les médecins attribuent sa faiblesse à un excès de travail et à une indigestion. Il pourra se remettre à l'ouvrage dans quelques jours.

Hon. Frank Smith, agissant comme ministre des Travaux Publics, a suspendu de l'emploi de la main employée de son département, après une enquête sur son compte. Le cas de M. Talbot viendra devant le comité des comptes publics, mardi prochain.

On dit que M. Fitzpatrick se présenterait à Québec, pour la Chambre des Communes, et que M. Flynn se présenterait dans le comté de Québec pour la Chambre de Québec.

M. Charlebois, entrepreneur, est arrivé à Ottawa. Il comparaitra devant le comité des comptes publics, la semaine prochaine, au sujet de la construction du bloc Langlois.

La question de la remise du million de piastres de débetures du chemin de fer du Nord sera probablement discutée à la séance de lundi après-midi, aux Communes.

LE RECENSEMENT

Voici le tableau que M. Haggart a soumis aux Communes, en donnant les chiffres du recensement de la population du pays, par provinces.

Table with 3 columns: Province, 1881, 1891. Rows include Provinces Maritimes, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Provinces de l'Ouest, Manitoba, Alberta, Saskatchewan, Colombie-Britannique, Total, Grand total.

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu séance du conseil de ville, hier soir. Étaient présents : Son Honneur le maire, au fauteuil ; MM. les échevins Hearn, Fisat, Robitaille, Kirouac, Lévesque, Béland, Barbeau et MM. les conseillers Tessier, Parent, Bussières, Chambers, Foley, Vincent, Kaine, Ramon, McWilliam, Gagnon, Jacques, Gagnon, Jolicoeur et Moisan.

Lecture d'une lettre des fermiers de la Petite Rivière, des deux Lorettes, se plaignant de la balance publique qu'il y a à St-Sauveur.

Lecture d'une lettre de M. Lapointe, contracteur, se plaignant de n'avoir pu exécuter son contrat, par suite d'un ordre du comité des chemins, ordre qu'il désire voir annulé. Renvoyée au comité des chemins.

Lecture d'une lettre du président de l'Association des barbiers, demandant que l'amende imposée à Pomerleau pour avoir pratiqué illicitement son métier, le dimanche, ne lui soit pas renouvellée.

Lecture d'une lettre de M. Dorval, mentionnant que les commissaires du territoire ont informé qu'ils n'accorderaient le terrain pour la station du feu No 5, qu'à la condition que les plans pour la dite station leur soient soumis, ainsi que les plans des appareils que l'on veut y introduire, le tout devant recevoir leur approbation.

Lecture d'une lettre du comte de Turonne, remerciant le maire et la corporation de Québec, de la part du gouvernement français, pour la gracieuse réception faite à la "Naïade" et au "Bison" et exprimant l'espoir que les relations amicales qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre puissent se continuer encore longtemps.

Le conseiller Foley présente la résolution de démettre de plus, ce contracteur offre d'attendre à l'année prochaine pour le paiement. Le comité des chemins a fait rapport au conseil en faveur de cet ordre, et sur motion de l'échevin Hearn, secondé par le conseiller Jacques, il a été résolu de renvoyer le tout au comité.

L'échevin Robitaille donne avis de motion, que le comité des finances soit autorisé à négocier le rachat des débetures dues à Londres au janvier prochain, et si possible en juillet 1893.

L'échevin Hearn propose que la liste hebdomadaire de paiements pour les travaux de l'aqueduc soit réglée avec la balance du montant avancé par la caisse d'économie.

Proposé par le conseiller Chambers, secondé par le conseiller Foley, que le comité des chemins soit appelé à considérer l'urgence d'amener la résolution qu'il a passée, laquelle n'a pas été rapportée au Conseil, et ayant pour objet d'amener un contrat accordé par le Conseil.

Après discussion, la motion fut adoptée ; les échevins Fisat, Hearn et le conseiller Chambers ayant longuement parlé sur ce sujet.

Il fut proposé par le conseiller Tessier, secondé par l'échevin Hearn, que la seconde lecture de la loi, No 304 (pour amender la loi No 266 et pour changer le nom de la rue Albert en celui de Duchrocher, et que la seconde lecture de la loi No 305 (pour l'élargissement de la rue St-Jean, en dehors des murs), et que la seconde lecture de la loi No 306, concernant la traverse entre Québec et Lévis (fixant la date de la vente du dit contrat de vente au 15 septembre prochain) soit donnée à la prochaine séance du conseil, les deux tiers des membres étant présents pour former quorum.

L'échevin Barbeau, arrivant, cette dernière motion fut annulée, et la première passa à l'unanimité.

Le conseiller Tessier, secondé par l'échevin Béland, proposa la correction de certains erreurs glissées dans la seconde loi, et ainsi résolu, elle passa à l'unanimité.

La troisième loi fut aussi passée à l'unanimité.

Proposé par le conseiller Chambers, secondé par l'échevin Leonard, que le conseil soit ajourné à 15 jours.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

Liste des membres du clergé présents Arsonault C., Auclair L. G., Audet Oct. B. Bacon Chs, Baillargeon Chs, Beaudet Alphonse, Beaudry A., Beaujeu Th, Beaujeu Alb, Beaujeu Geo, Beaujeu L. P., Bégin Ferd, Bégin P. A., Bélinger F. X., Bélinger F. X., Belleau Arthur, Belleranger Narc, Bernier H, Bergeron Alf, Béroux Cyr, Blais Ludg, Blais Wols, Blouin J. B., Boilard A., Bouffard Herménégilde, Boutet J. B. G., Bourassa N., Bourget Chs, Boutin F. X. B., Brochu O. S., Brousseau Gaud, Brousseau J. O., Bureau J. A. C. Cantin O., Carrier C. E., Casault F. E., Casgrain René J., Chabot B., Chabot Ferd., Cloutier J. C., Collet C. A., Côté Alb., Côté Emile, Côté George, Couture F. X., Couture Wilb. D'Anteuil Alph., Deblois J. G., Defoy Henri, Demers Benj., Demers Ed., Deschênes L. P., Desjardins B., Desjardins H., Desrochers L. M., Déziel Amé, Dion A., Dionne Emile, Dumas H. Alf., Dube, Herm., Dube Paul, Dube Paul, Dugal L. N., Dumontier F., Dupuis J. F. Fafard, Ed., Faguy, F. X., Faucher, Oct., Feuiltaut J. A., Feuiltaut J. E., Fillion M. J., Fisat A., Fortier F. N., France Geo., Fréchette J. H., Frénette C. Gagnon Hyat., Gagnon L. J., Galenueux Chs., Galenueux Jos., Garon S., Gauthier A., Gauvreau Ant., Gauvreau Lue, Gienge Jos., Gingras Ap., Gingras J. N., Girard Jos., Giroux Guil., Godin Or., Gosselin A., Gosselin A., Gosselin David, Gosselin F. X., Goudreau J. G., Gouin Arth., Grouin J. E., Guimond D. Hallé Chs, Hallé Et., Hallé Louis, Hoffman L., Hoffman J. Jolicoeur Sim. K Kelly P. Labbé René, Labrecque M., Lafranco A. L., Laliberté Eli., Laliberté Ferd., Lambert L. Z., Lamonde M., Luzé Thomas, Lesclère C. A., Lecours Ir., Lévesque Ad., Lessard L., Lessard Ph. Mazureaux, Marchand A., Marois Od., Marquis Jos., Martel Ant., Martel Joseph, Martin J. E., Mathieu O., McCreia J. G., McGrath H., Méthias Mgr., Michaud Alb., Moisan, L. O., Montmarquet Ph., Morisset A., Morisset L. M., Morisset R. Naud J. O.

O O'Farrell J., O'Leary P. M., O'Leary Ferd., O'Reilly P. F. Pagé Ed., Pampalon Ant., Piquet Alf., Piquet Mgr B., Piquet Henri, Piquet L. A., Piquet T., Paradis Edm., Paradis L. L., Pelletier Dom., Pelletier F., Pelletier Geo., Pelletier J. A., Plamondon E. X., Plante P., Poiré Mgr., Pouliot Chs., Plaisance Wenc. R Rainville J. A., Rhéaume A., Richard Chs., Richard Charles S., Richard E. A., Robin M., Rouleau Fort, Rouleau Jos., Rousseau L. A., Rousseau Ulrich, Roussel P. S Samson Cyr., Sanfigny L., Sasseville J., Savoie P., Soudard, Mr. T Talbot L. A., Tangany Mgr., Taschereau Aug., Têtu Alp., Têtu Fra., Thiiboutot M., Trudelle Chs. V Vaillancourt Ab., Vaillancourt Arth., Valin Jos., Vézina A.

Nos informations

M. l'abbé Lafranco est parti, hier matin, pour sa mission de Nataskouan, dans la préfecture apostolique du St-Laurent.

L'hon. juge Chauveau et sa famille sont arrivés, hier, d'un voyage aux chutes Niagara.

Son excellence le gouverneur général Lord Stanley de Preston, Lady Stanley et sa famille sont arrivés de Cascapédia, hier soir, par un train spécial de l'Intercolonial. Ils occupent leur résidence à la citadelle.

Le Rév. M. Arthur Balthazar, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, est arrivé de Rome, à St-Hyacinthe, après avoir passé trois ans dans la ville Eternelle. M. Balthazar s'est consacré à l'étude de la philosophie et de la théologie.

TRISTE NOYADE A LEVIS

Quatre petits garçons partirent pour la pêche et l'un d'eux se noia dans une écluse.

Hier après-midi, vers 4 heures, M. Mathias Grégoire, hôtelier, rue St-Louis, Lévis, était à son comptoir lorsqu'un vent lui apprenant qu'un de ses fils, venait de se noyer au village Couture, dans une écluse connue sous le nom d'écluse à Batisseuse. Voici les faits :

A 2 heures, hier après-midi, Jules Grégoire, 14 ans, Prosper Grégoire 11 1/2 ans, tous deux fils de M. Mathias Grégoire, et Adélar Chénard, 14 ans, et Alfred Chénard, 11 ans, fils de M. Chénard, charretier, partaient pour aller à la pêche, à l'écluse susdite, qui est alimentée par la petite rivière Pintendre, et située à une lieue de Lévis. A moitié chemin, l'un d'eux, Adélar Chénard rebroussa route et s'en retourna chez lui.

Rendu à l'écluse, les trois autres s'embarquèrent dans un petit fut et commencèrent à pêcher. A un moment donné l'embarcation chavira, et tous trois furent précipités à l'eau qui avait l'endroit où ils tombèrent à 5 ou 6 pieds de fond, sur un lit de vase.

Il leur parut cependant se cramponner à l'embarcation chavirée pendant quelques instants. Un moment, le jeune Prosper Grégoire lâcha prise et coula au fond, son petit frère, Jules, voyant que l'autre allait se noyer et s'écriant que son dévouement, lâcha prise et plongea en disant qu'il allait chercher son petit frère. Pendant ce temps, le jeune Prosper revenait à la surface et put se cramponner de nouveau à l'embarcation, aidé du jeune Chénard, mais son frère Jules, resta au fond de l'eau. Quelque temps après Prosper Grégoire et Alfred Chénard purent prendre pied sur le rivage qui n'était qu'à 5 ou 6 pieds de l'endroit où ils tombèrent à l'eau. Mais n'eut été du jeune Chénard, le petit Prosper aurait probablement subi le même triste sort que son frère. Il était épuisé et au moment où il allait atteindre la terre, il s'affaissa et allait disparaître sous l'eau, mais son camarade put le saisir et l'aider à prendre pied.

Tous deux allèrent ensuite avertir les gens du voisinage qui firent immédiatement des recherches, mais en vain.

Le cadavre du petit malheureux n'a pu être retrouvé ce matin, à 10 heures. M. le coroner Belleau est allé tenir une enquête à Québec le lendemain, quittant à Malabar à 7 h. m. et arrivera avant le départ du bateau pour Montréal.

Un barreau de Poste Il est rumeur que M. Wm. White, employé depuis une vingtaine d'années au bureau de Poste de cette ville, doit se retirer du service, vu le mauvais état de sa santé. On dit que celui-ci causé par la mort de M. Gaboury, laisse deux places vacantes. On dit que l'inspecteur a demandé que sept clerks soient nommés le plus tôt possible.

A TRAVERS QUEBEC

Musique sur le Boulevard Langlois Demain, si le temps le permet, de 7 à 10 heures, sur le Boulevard Langlois, la fanfare de Beaupré exécutera le programme suivant : Marche... Star of the East... Querrin Ouverture... Dream of the Past... Morisson La Symphe... Trem et variation... l'ironieville Solo pour clarinette mi. Fantaisie... The unchanted Gratto... Polka... La Bille... Rollinson Solo pour cornet si. Valse... Emilienne... Wido VIVE LA CANADIENNE Dieu sauve la Reine Jos FOULIS, Chef.

Concours de Pêche

Deux jeunes garçons, Adélar et Joseph Dasyguy, ont été condamnés ce matin à une détention de quatre ans à l'École de Réforme.

Ils avaient volé \$5. à leur mère. Une déposition a été faite contre un honnête de cette ville, accusé d'assaut inattendu. Une enquête se fait à ce sujet. L'individu en question sera arrêté.

A l'eau

En chargeant des quarts de fleur à bord d'un bateau du marché, au quai Champlain, un homme de l'équipage est tombé à l'eau avec un quart de fleur et on a eu beaucoup de peine à le sauver.

Ephéméride

Le 28 août, était l'anniversaire de la création du diocèse de Sherbrooke, en 1874.

Lundi, le 31 courant, sera offert en vente chez Théophile Béland, 172, rue St-Jean, 1 lot de chemises fantaisie en flanelle (pour hommes) 49 cts. Mardi, 1er septembre, 1 lot de camisolons et caleçons en morio gris, valant 90 cts pour 53 cts. Mercredi, commencera la grande vente annuelle de flanelle grise (toute de laine) valant 25 cts pour 17 cts.

Accident

Jendi après-midi, vers une heure et demie, un jeune homme du nom de Ouellet, employé comme serrurier sur les chars qui prennent des chargements de bois aux moulins de MM. Broakey, était debout sur un de ces chars, lorsque soudain un choc produit par la locomotive lui fit perdre l'équilibre.

Dans sa chute, l'infortuné jeune homme s'est rompu l'os d'un bras.

Le carillon de la Basilique

Les trois cloches de la basilique sont maintenant rangées sur le terrain de l'église, et n'attendent plus qu'à être baptisées avant leur installation définitive. Elles sont magnifiques, et d'une grosseur considérable. Le fabricant est M. A. Havard, de Villodieu, en France.

Le plus grosse du poids de 3,000 lbs est donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau ; le moyennant de 2,000 lbs par M. Louis Bilodeau, et la plus petite 2,500 lbs, par l'honorable M. L. Thibault.

Sur chacune d'elles est gravé le nom de Sa Sainteté Léon XIII, de S. Eminence le cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec, et du révérend F. X. Faguy, prêtre, curé du Notre-Damo du Québec.

Le steamer "Esagate"

Le steamer Esagate qui a reçu des avaries en échouant à la Pointe des Monts, sera placé dans un dock à Montréal pour être réparé. Aussitôt que ces travaux seront terminés, il prendra un croisière de rain en destination du Royaume Uni.

Les effets de la tempête

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, une tempête furieuse a causé des dommages considérables en plusieurs endroits près de Chicoutimi.

Entre autres, dans le rang de la Petite Société, Rivière-au-Sable, les étables et les granges de messieurs Clovis Krouack et Adolphe Tremblay ont été démolies, et on écrasait ont mis en pièces tous les instruments qu'elles contenaient, moutons à battre, quatre-voies, curricules moissonneuses.

Les bâties avaient respectivement 135 pieds de longueur chez M. Adolphe Tremblay et 150 pieds chez M. Clovis Krouack.

Un anniversaire

Le 8ème anniversaire de l'Union des Tailleurs de cuir, de Québec, sera célébré avec pompe par une grand'messe solennelle, à l'église paroissiale de St-Sauveur, le 1er septembre, à 8 heures précises. Cette messe promet d'être une des plus solennelles que cette association ait faite jusqu'à présent, si nous en jugeons par l'organisation et les invitations qui ont été faites.

La partie musicale est sous le contrôle de l'Union Lamblotte qui sera aidée des meilleurs voix.

Le sermon de circonstance sera prononcé par le chapelain de l'Union des Tailleurs de cuir, M. Delisle, vicaire à St-Roch.

Comme on peut le voir par la liste des invitations lancées par l'Union, cette fête promet d'être grandiose.

Sont invités : Son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, Messieurs de l'archevêché, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, les honorables MM. Mercier, Jos. Shehyn, P. Garneau, C. A. P. Pelletier, E. Robitoux, Chs Langlois, W. Laurier, juge Bossé, J. O. Chauveau, G. Bresson, Frs. Langelier, et MM. L. P. Pelletier, Nap. Parent, J. B. Casquette, etc. M. le maire, les échevins et conseillers municipaux, la presse, tous les manufacturiers en général, marchands et industriels, délégués des sociétés St-Jean-Baptiste, Union St-Joseph de Québec et des environs, les succursales de C. M. B. A., Forestiers Catholiques, Artisans, Société Bienveillante de St-Roch. Sont invités en corps, toutes les associations de métiers au nombre de 42, le conseil central et les délégués du congrès ouvrier de la Province.

L'Union des Tailleurs de cuir, ainsi que toutes les associations se réuniront sur la place St-Pierre pour prendre part à la fête du Travail.

Ne seront admis à la messe que ceux qui seront munis d'une carte. Ces cartes sont actuellement distribuées par les membres de l'Union des Tailleurs de cuir.

Un bon cheval de travail. S'adresser à

FÉLIX LECLERC, Village Enfant Jésus, Cap. Saint. j e-q et heb

Une nouvelle station

On dit qu'une nouvelle station du feu, pour le quartier St-Pierre, sera construit prochainement à l'extrémité nord de la rue Dalhousie.

Accident

Un navigateur s'est cassé une jambe, hier soir, au bassin Louise. L'ambulance mandée sur les lieux l'a transporté à l'Hôtel-Dieu.

Bon premier

Un cheval de trois ans "Dexter" propriété de M. Swift, de cette ville, qui a pris part aux courses à Kennebec, mercredi dernier, a remporté le premier prix, une bourse de \$300.

Pour la Statbato

Le vapeur Saguenay partira lundi prochain, à 10 heures a. m., pour la Baie St-Paul, Éboulements et la Malbaie. Il est attendu à Québec le lendemain, quittant à Malabar à 7 h. m. et arrivera avant le départ du bateau pour Montréal.

Un barreau de Poste

Il est rumeur que M. Wm. White, employé depuis une vingtaine d'années au bureau de Poste de cette ville, doit se retirer du service, vu le mauvais état de sa santé. On dit que celui-ci causé par la mort de M. Gaboury, laisse deux places vacantes. On dit que l'inspecteur a demandé que sept clerks soient nommés le plus tôt possible.

Le carillon de la Basilique

Les trois cloches de la basilique sont maintenant rangées sur le terrain de l'église, et n'attendent plus qu'à être baptisées avant leur installation définitive. Elles sont magnifiques, et d'une grosseur considérable. Le fabricant est M. A. Havard, de Villodieu, en France.

Le plus grosse du poids de 3,000 lbs

est donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau ; le moyennant de 2,000 lbs par M. Louis Bilodeau, et la plus petite 2,500 lbs, par l'honorable M. L. Thibault.

Sur chacune d'elles est gravé le nom de Sa Sainteté Léon XIII

de S. Eminence le cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec, et du révérend F. X. Faguy, prêtre, curé du Notre-Damo du Québec.

Le steamer "Esagate" qui a reçu des avaries en échouant à la Pointe des Monts, sera placé dans un dock à Montréal pour être réparé. Aussitôt que ces travaux seront terminés, il prendra un croisière de rain en destination du Royaume Uni.

Les effets de la tempête

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, une tempête furieuse a causé des dommages considérables en plusieurs endroits près de Chicoutimi.

Entre autres, dans le rang de la Petite Société, Rivière-au-Sable, les étables et les granges de messieurs Clovis Krouack et Adolphe Tremblay ont été démolies, et on écrasait ont mis en pièces tous les instruments qu'elles contenaient, moutons à battre, quatre-voies, curricules moissonneuses.

Les bâties avaient respectivement 135 pieds de longueur chez M. Adolphe Tremblay et 150 pieds chez M. Clovis Krouack.

Un anniversaire

Le 8ème anniversaire de l'Union des Tailleurs de cuir, de Québec, sera célébré avec pompe par une grand'messe solennelle, à l'église paroissiale de St-Sauveur, le 1er septembre, à 8 heures précises. Cette messe promet d'être une des plus solennelles que cette association ait faite jusqu'à présent, si nous en jugeons par l'organisation et les invitations qui ont été faites.

La partie musicale est sous le contrôle de l'Union Lamblotte qui sera aidée des meilleurs voix.

Le sermon de circonstance sera prononcé par le chapelain de l'Union des Tailleurs de cuir, M. Delisle, vicaire à St-Roch.

Comme on peut le voir par la liste des invitations lancées par l'Union, cette fête promet d'être grandiose.

Sont invités : Son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, Messieurs de l'archevêché, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, les honorables MM. Mercier, Jos. Shehyn, P. Garneau, C. A. P. Pelletier, E. Robitoux, Chs Langlois, W. Laurier, juge Bossé, J. O. Chauveau, G. Bresson, Frs. Langelier, et MM. L. P. Pelletier, Nap. Parent, J. B. Casquette, etc. M. le maire, les échevins et conseillers municipaux, la presse, tous les manufacturiers en général, marchands et industriels, délégués des sociétés St-Jean-Baptiste, Union St-Joseph de Québec et des environs, les succursales de C. M. B. A., Forestiers Catholiques, Artisans, Société Bienveillante de St-Roch. Sont invités en corps, toutes les associations de métiers au nombre de 42, le conseil central et les délégués du congrès ouvrier de la Province.

L'Union des Tailleurs de cuir, ainsi que toutes les associations se réuniront sur la place St-Pierre pour prendre part à la fête du Travail.

Ne seront admis à la messe que ceux qui seront munis d'une carte. Ces cartes sont actuellement distribuées par les membres de l'Union des Tailleurs de cuir.

Un bon cheval de travail. S'adresser à

FÉLIX LECLERC, Village Enfant Jésus, Cap. Saint. j e-q et heb

Une nouvelle station

On dit qu'une nouvelle station du feu, pour le quartier St-Pierre, sera construit prochainement à l'extrémité nord de la rue Dalhousie.

Accident

Un navigateur s'est cassé une jambe, hier soir, au bassin Louise. L'ambulance mandée sur les lieux l'a transporté à l'Hôtel-Dieu.

Bon premier

Un cheval de trois ans "Dexter" propriété de M. Swift, de cette ville, qui a pris part aux courses à Kennebec, mercredi dernier, a remporté le premier prix, une bourse de \$300.

Pour la Statbato

Le vapeur Saguenay partira lundi prochain, à 10 heures a. m., pour la Baie St-Paul, Éboulements et la Malbaie. Il est attendu à Québec le lendemain, quittant à Malabar à 7 h. m. et arrivera avant le départ du bateau pour Montréal.

Un barreau de Poste

Il est rumeur que M. Wm. White, employé depuis une vingtaine d'années au bureau de Poste de cette ville, doit se retirer du service, vu le mauvais état de sa santé. On dit que celui-ci causé par la mort de M. Gaboury, laisse deux places vacantes. On dit que l'inspecteur a demandé que sept clerks soient nommés le plus tôt possible.

Le carillon de la Basilique

Les trois cloches de la basilique sont maintenant rangées sur le terrain de l'église, et n'attendent plus qu'à être baptisées avant leur installation définitive. Elles sont magnifiques, et d'une grosseur considérable. Le fabricant est M. A. Havard, de Villodieu, en France.

Le plus grosse du poids de 3,000 lbs

est donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau ; le moyennant de 2,000 lbs par M. Louis Bilodeau, et la plus petite 2,500 lbs, par l'honorable M. L. Thibault.

Sur chacune d'elles est gravé le nom de Sa Sainteté Léon XIII

de S. Eminence le cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec, et du révérend F. X. Faguy, prêtre, curé du Notre-Damo du Québec.

GRANDE REDUCTION POUR ARGENT COMPTANT 10 À 20 POUR CENT pour deux mois seulement sur toutes les chaussures non manufacturées par moi.

AVIS SPECIAL AUX OUVRIERS

Les ouvriers pourront se procurer toutes espèces de chaussures pour hommes, femmes et enfants à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de chaussures de toutes sortes pour soirs, en cuir et satin noir, blanc, rose pâle, bleu pâle et rouge grenat. 20 p.c. d'escompte sur les chaussures françaises (Pinet).

J. GILBERT, Cordonnier.

320 Rue Saint-Jean.

TARA HALL

DERNIERES REPRESENTATIONS DE LA

"Frost and Fauschawes Comedy Co"

GET APRES-MIDI LE 29 AOUT

"Lost in a Great City"

CE SOIR

LE GRAND DRAME A SENSATION

RED FLAGS

OU LES Contrebandiers des Côtes de l'Irlande

Représentation à 2 heures cet après-midi

PRIX D'ENTREE POUR LES ENFANTS, 25c. PAR TOUTE LA SALLE

COMEDIE, CHANT, DANSE